

MALLETTÉ

Société de
comptables professionnels agréés

Conseil des Innus de Pessamit

États financiers
Au 31 mars 2017

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



229 boulevard La Salle
Baie-Comeau QC G4Z 1S7

Téléphone 418 296-9651
Télécopie 418 296-8454
Courriel info.bcomo@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil des Innus de Pessamit,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Bande portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Bande. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Innus de Pessamit au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observation

Le budget a été préparé par la Bande sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 24 juillet 2017

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

PRODUITS

Contribution globale - AADNC	19 283 676	\$ 19 172 070	\$
Contributions préétablies - AADNC	3 229 945	2 290 770	
Contributions fixes - AADNC	6 290 072	5 959 156	
Contributions souples - AADNC	268 128	1 107 635	
Contribution - Sécurité publique Canada	737 221	531 395	
Contributions - Santé Canada	5 034 993	4 909 170	
Pêches et Océans Canada	65 000	65 000	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	611 951	655 639	
Revenu Canada - Soins à l'enfance	318 693	299 626	
Santé Canada - Centre de santé	2 091 138	30 000	
SCHL - PAREL	253 400	32 000	
Secrétariat aux affaires autochtones	182 500	1 465 047	
Ministère des ressources naturelles	130 000	124 648	
Contribution - Sécurité publique Québec	695 896	490 518	
Hydro-Québec	4 623 130	5 084 660	
Ministère des transports	584 000	382 793	
Contributions - CDRHPNQ	1 382 720	1 137 989	
Institut Tshakapesh	39 811	44 197	
Transferts des autres secteurs	1 602 379	1 854 104	
Contributions des usagers	962 194	1 000 317	
Revenus locaux et autres	4 455 782	3 912 457	
Contribution par financement	4 900 000	4 423 562	
	57 742 629	54 972 753	

DÉPENSES

Éducation	8 697 837	7 958 542
Développement social	6 410 995	6 315 773
Territoire et ressources	1 721 055	1 436 286
Conseil de bande et terres	5 476 008	5 389 744
Administration	3 250 039	3 240 971
Services publics	4 892 746	4 342 201
Services de santé	4 968 549	4 387 843
Services à l'enfance et à la famille	4 991 421	5 077 473
Projets capitaux	8 734 813	7 542 295
Habitation	1 857 787	2 007 947
Loisirs et sports	1 569 454	1 513 473
Sécurité publique	1 683 703	1 414 553
Centre local d'emploi et de formation	1 508 211	1 365 371
	55 762 618	51 992 472

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

1 980 011

2 980 281

AUTRES ÉLÉMENTS (note 18)

1 987 858

2 495 581

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

3 967 869

\$ 5 475 862 \$

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

SOLDE , début de l'exercice	(29 787 033) \$	(30 829 590) \$
Déjà établi		
Retraitements de l'exercice antérieur	(467 917)	(643 417)
Retraité	(30 254 950)	(31 473 007)
Excédent des produits sur les charges	3 967 869	5 475 864
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 489 214)	(6 113 739)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 635 050	2 387 635
Acquisition de stocks de fournitures	(5 520)	(465 334)
Utilisation de frais payés d'avance	(465 334)	(85 272)
SOLDE , fin de l'exercice	(30 612 099) \$	(30 273 853) \$

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

2017

2016

ACTIF

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	6 156 457 \$	2 526 822 \$
Créances (note 3)	16 024 709	16 651 597
Subventions à recevoir - SAA	736 889	831 296
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral	113 029	110 972
Investissement dans des partenaires commerciaux (note 7)	3 201 837	2 763 895
Placements (note 6)	4 056 820	3 867 493
	30 289 741 \$	26 752 075 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 9)	11 245 003 \$	11 046 685 \$
Dettes de fonctionnement (note 10)	3 736 146	4 135 725
Contributions reportées - AADNC (note 11)	7 274 734	4 160 179
Contributions reportées - autres (note 12)	2 524 948	3 379 753
Dette à long terme (note 13)	36 121 009	33 816 762
	60 901 840	56 539 104

DETTE NETTE

(30 612 099) (29 787 033)

ACTIFS NON FINANCIERS

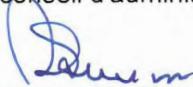
Immobilisations corporelles (note 8)	86 446 750	82 592 587
Stocks de fournitures	69 939	64 419
Frais payés d'avance	569 862	104 528
	87 086 551	82 761 534

AVOIR DES MEMBRES (note 19)

56 474 452 \$ 52 974 501 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENT (notes 15 et 16)

Pour le conseil d'administration :



, administrateur

_____, administrateur

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017

2016

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	3 967 869 \$	5 475 862 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 635 050	2 387 635
Réserves - SCHL	(66 662)	394 814
Variation des contributions reportées	<u>2 259 750</u>	<u>3 289 297</u>
	8 796 007	11 547 608
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(646 862)</u>	<u>(7 258 363)</u>
	<u>8 149 145</u>	<u>4 289 245</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements et fonds affectés	(627 268)	(923 542)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 489 214)	(6 113 739)
Encaissement de subventions à recevoir	<u>94 407</u>	<u>123 713</u>
	<u>(7 022 075)</u>	<u>(6 913 568)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	198 318	2 673 310
Obtention de financement supplémentaire	4 900 000	4 548 562
Remboursement de la dette à long terme	<u>(2 595 753)</u>	<u>(2 653 318)</u>
	<u>2 502 565</u>	<u>4 568 554</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

3 629 635 1 944 231

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

2 526 822 582 591

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

6 156 457 \$ 2 526 822 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Katakitshet Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit), est un organisme reconnu par les lois fédérales sur les indiens à titre d'administration territoriale et de gouvernement local de la communauté Innus de Pessamit, basé et ayant juridiction sur le territoire ancestral de la communauté. L'objectif principal du Conseil des Innus consiste à fournir à la population de Pessamit des services tels que l'éducation, les services essentiels, le développement économique, l'habitation et l'administration des ressources, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil des Innus et les divers intervenants. Sa principale source de revenus provient des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référenciel comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés.

Entité comptable

L'entité comptable de Conseil des Innus de Pessamit comprend le gouvernement de ce Conseil de Bande et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qu'on pourrait utiliser pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter des dettes existantes. Cependant, on peut y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales, et on ne peut pas les revendre. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles, les frais payés d'avance et les stocks de fournitures.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Principe de consolidation

Le Conseil des Innus détient des participations dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariats des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

- Groupe Umek, Société en commandite
- Pêcheries Nikan S.E.C.
- Les Pêcheries Nitshimau SENC

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts à des particuliers

Les prêts à des particuliers sont comptabilisés au coût. Une provision pour moins-value est constituée afin de présenter les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments résidentiels	3 %
Édifices publics	2,5 %
Machinerie	10 %
Infrastructures	2,5 %
Mobilier et équipement	10 %
Écoles	2,5 %
Matériel roulant	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

Dette nette

Les états financiers du Conseil des Innus de Pessamit sont présentés de manière à mettre l'accent sur la dette nette qui permet d'évaluer sa situation financière. On détermine la dette nette en soustrayant les actifs financiers aux passifs.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les prestations versées sont basées sur le nombres d'années de services et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Ce régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA) qui est constitué comme un régime interentreprise.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

3. CRÉANCES

	2017	2016
Contribution à recevoir - Santé Canada	1 627 549 \$	386 687 \$
Loyers à recevoir - SCHL	1 009 458	1 029 317
Loyer à recevoir C.B.B.	432 461	362 464
Comptes clients	<u>9 978 244</u>	10 751 348
Intérêts courus	2 996	2 996
Avances à des particuliers	52 074	47 164
Taxes à la consommation	(108 755)	(34 428)
Prêts à des particuliers - rénovation logement	<u>101 614</u>	145 000
	<u>13 095 641</u>	12 690 548
Contributions à recevoir - AADNC		
Contribution fixe	992 164	1 381 038
Contribution préétablie	1 658 058	471 078
Contribution souple	109 996	1 662 988
Contribution - année antérieure	62 736	170 485
Contribution globale	<u>106 114</u>	275 460
	<u>2 929 068</u>	3 961 049
	<u>16 024 709 \$</u>	16 651 597 \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions sont à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aide financière relatives aux projets de construction d'un aréna et d'agrandissement et réaménagement du bureau politique.

Ces subventions, d'un montant initial de 1 640 000 \$ et de 300 961 \$, sont équivalentes aux montants du capital emprunté par le Conseil pour réaliser les projets. Elles sont encaissables sur des périodes de vingt ans et cinq ans au moyen de versements semestriels de 65 724 \$ et de 37 952 \$ comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit les montants à recevoir et les dettes afférentes. (voir la note 13)

Les intérêts se rapportant à ces emprunts font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu des mêmes ententes. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

5. FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALE

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

6. PLACEMENTS

	2017	2016
Revendications particulières		
Marché monétaire	11 599 \$	26 491 \$
Fonds communs de placements (valeur au marché - 2 779 375 \$; 2016 - 2 584 681 \$)	<u>2 453 420</u>	2 332 686
	<u>2 465 019</u>	2 359 177
Stratégie financière		
Marché monétaire	55 663	68 496
Obligations, taux variant de 2,9 % à 5 %, échéant entre février 2019 et décembre 2021 (valeur au marché : 966 616 \$; 2016 - 922 060 \$)	968 097	840 490
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur au marché : 660 991 \$; 2016 - 643 462 \$)	<u>440 518</u>	473 549
	<u>1 464 278</u>	1 382 535
Placement FNFA, 0,9 %	<u>127 523</u>	125 781
	4 056 820 \$	3 867 493 \$

Revendications particulières

En avril 1998, le Conseil des Innus a reçu un montant de 1 984 094 \$ des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la suite des revendications particulières à l'égard des lignes de transmission électrique.

À la suite d'un vote tenu le 17 décembre 1997, la population de Pessamit a décidé que ces compensations serviraient au bénéfice de la communauté. Ces sommes ont donc été placées à long terme et ont été données en garantie de l'emprunt pour la construction d'un aréna. Le Conseil des Innus doit tenir un référendum pour pouvoir utiliser ces montants.

En 2006-2007, le Conseil a retiré un montant de 1 050 000 \$ pour financer le développement 32 R.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

6. PLACEMENTS (suite)

Entente Pessamit - SOTRAC

À la suite de l'entente Pessamit (1999) entre le Conseil des Innus et Hydro-Québec, la société SOTRAC-Betsiamites a été créée afin de gérer les fonds sur les travaux correcteurs et de favoriser l'émergence de projets locaux aux fins des objets précisés dans l'entente. La société SOTRAC-Betsiamites a été dissoute en mars 2004 et les fonds de 10 646 573 \$ ont été transférés au Conseil.

En 2006-2007, un montant de 2 200 000 \$ a été transféré aux projets capitaux.

En 2010-2011, un montant de 8 224 525 \$ a été retiré pour financer les frais d'administration et gestion et pour réduire l'emprunt bancaire au montant maximal autorisé.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les données financières abrégées pour les partenariats commerciaux. Les données de Groupe Umek, société en commandite (SEC), Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif (SENC) et ceux de Pêcheries Nikan, société en commandite (SEC) sont au 31 décembre 2016.

							2017	2016
	Station Uapishka, S.E.N.C.	Groupe Umek, SEC	Pêcheries Nikan SEC	Pêcheries Nitshimau S.E.N.C.			Total	Total
ACTIF								
Encaisse		- \$ 4 010 267	\$ 24 118	\$ 45 526	\$ 4 079 911	\$ 1 404 076	\$ 819 567	
Créances	76 587	797 489	141 994	231 777	1 247 847			
Stocks et payés								
d'avance	-	95 335	-	6 645	101 980	209 138		
Immobilisations corporelles	714 838	1 617 639	214 486	320 622	2 867 585	1 994 395		
Autres actifs	585 302	3 135 109	6 466	1 617 500	5 344 377	4 463 245		
	1 376 727	9 655 839	387 064	2 222 070	13 641 700	8 890 421		
PASSIF								
Découvert et emprunt bancaire	64 139	-	-	-	64 139			
Dettes de fonctionnement	98 196	2 311 290	12 465	25 358	2 447 309	372 268		
Dette à long terme	-	591 091	-	-	591 091	968 562		
Autres passifs	634 176	429 221	-	-	1 063 397	479 970		
	796 511	3 331 602	12 465	25 358	4 165 936	1 820 800		
ACTIF NET	580 216	6 324 237	384 599	2 196 712	9 485 764	7 069 621		
	1 376 727	9 655 839	397 064	2 222 070	13 651 700	8 890 421		

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

					Total	Total
Revenus	531 745	15 565 875	1 022 125	860 758	17 980 503	11 286 559
Dépenses	564 029	13 277 185	452 643	520 555	14 814 412	9 238 852
Excédent (insuffisant)	(32 284)	2 288 690	569 482	340 203	3 166 091	2 047 707

Groupe Umek, Société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 50 %.

Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif.

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %.

Station Uapishka, société en nom collectif

Cette société en nom collectif exploite un lieu de villégiature et les revenus de la société consistent en des revenus locatifs (hébergement et restauration). La société compte deux associés dont le Conseil des Innus de Pessamit qui détient une participation de 51 % et la Réserve mondiale de la biosphère qui détient 49 %. Au 31 mars 2017, le Conseil a effectué une mise de fonds de 612 500 \$ dont il reste un solde de 61 500 \$ à payer.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Bâtiments résidentiels	54 027 407 \$	25 303 682 \$	28 723 725 \$
Édifices publics	23 814 783	10 127 982	13 686 801
Machinerie	2 763 530	1 290 028	1 473 502
Infrastructures	37 192 023	8 082 774	29 109 249
Mobilier et équipement	3 039 610	1 722 225	1 317 385
Écoles	9 667 799	4 158 229	5 509 570
Matériel roulant	4 422 800	2 946 389	1 476 411
Équipement informatique	915 270	680 697	234 573
Matériel marin	1 676 864	864 052	812 812
Immobilisations en cours	4 102 722	-	4 102 722
	141 622 808 \$	55 176 058 \$	86 446 750 \$
			82 592 587 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'une facilité de crédit à la Banque de Montréal d'un montant autorisé de 13 000 000 \$, au taux préférentiel plus 1 % et renouvelable annuellement. Un crédit bancaire supplémentaire de 4 796 447 \$ porte intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % et est non renouvelable.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens jusqu'à concurrence d'un montant de 73 000 000 \$.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

		2017	2016
Comptes fournisseurs		2 824 213 \$	3 228 469 \$
Salaires et vacances		752 150	841 302
Retenues et contributions		75 885	-
Autres déductions		83 898	65 954
		3 736 146 \$	4 135 725 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AADNC

	2017	2016
Contribution fixe - services à l'enfance (2014 @ 2016)	4 402 351 \$	3 979 050 \$
Contribution fixe - Service à l'enfance - 2017	1 785 357	-
Contribution préétablie - RBA	-	46 980
Contribution préétablie - langue et culture	70 716	-
Contribution souple - exploration minière	120 000	-
Contribution souple - PAS	64 131	59 503
Contribution souple - projet eau potable	-	35 000
Contribution fixe - éducation spéciale	656 294	39 646
Contribution préétablie - aménagement talus	175 885	-
	7 274 734 \$	4 160 179 \$

12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES

	2017	2016
SCHL - loyers	34 465 \$	34 465 \$
Santé Canada - contributions préétablies	2 490 483	1 025 884
Secrétariat aux affaires autochtones	-	190 013
Hydro Québec - dérivation des rivières	-	2 000 000
Contributions - FEPN	-	129 391
	2 524 948 \$	3 379 753 \$

13. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 852 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,3 %, échéant en avril 2018	133 153 \$	210 236 \$
À reporter	133 153 \$	210 236 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	185 026 \$	301 686 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le Centre d'affaires en faveur de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	127 384	163 384
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	236 465	272 465
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable par versements mensuels en capital de 6 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %, échéant en août 2018	1 102 371	1 138 371
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements mensuels en capital de 58 333 \$, plus les intérêts au taux de 6,99 %, échéant en mars 2029	9 794 999	10 494 999
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	396 098	432 098
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %, échéant en novembre 2019	363 847	399 847
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements mensuels en capital de 35 417 \$ au taux préférentiel plus 1,5 %	313 750	738 750
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard d'acquisition de machinerie, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	62 612	98 612
À reporter	12 582 552 \$	14 040 212 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	12 582 552 \$	14 040 212 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens et par une garantie collatérale immobilière sur le centre d'hébergement de Québec, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1 %	175 367	211 367
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de l'église, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en mai 2021	145 814	181 814
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 65 724 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,49 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 20 ans, renouvelable en mai 2019, échéant en mai 2023 (note 4)	736 889	831 296
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	327 000	363 000
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 482 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 % renouvelable en juin 2019, échéant en juin 2030	849 500	903 295
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 412 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 %, renouvelable en juillet 2019, échéant en avril 2023	294 027	338 310
À reporter	15 111 149 \$	16 869 294 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	15 111 149 \$	16 869 294 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 629 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 %, renouvelable en avril 2019, échéant en avril 2031	1 877 724	1 988 352
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 875 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2023	205 358	236 906
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 549 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2026	266 163	293 051
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 994 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,11 %, renouvelable en avril 2021, échéant en avril 2026	310 355	342 452
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 880 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,62 %, renouvelable en mars 2018, échéant en janvier 2028	343 298	372 076
À reporter	18 114 047 \$	20 102 131 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	18 114 047 \$	20 102 131 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 719 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,67 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	80 045	87 279
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 170 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,67 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	241 558	263 388
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 404 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,92 %, renouvelable en avril 2019, échéant en mai 2026	343 235	377 185
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 648 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2027	303 960	332 400
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 613 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en août 2021, échéant en juillet 2029	362 669	389 171
À reporter	19 445 514 \$	21 551 554 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	19 445 514 \$	21 551 554 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 10 568 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, renouvelable en décembre 2017, échéant en décembre 2030	1 572 081	1 674 131
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 477 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, renouvelable en décembre 2017, échéant en décembre 2030	963 533	1 026 080
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 28 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 946 \$, incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, renouvelable en août 2018, échéant en août 2038	2 209 074	2 276 038
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 437 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, renouvelable en septembre 2018, échéant en août 2038	548 936	565 576
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes: le 31 mars 2015 ou la date du règlement de la revendication. En date du 31 mars 2017, celle-ci n'avait toujours pas été réclamée	15 000	15 000
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de Terres (6 900 acres), remboursable à la date du règlement de la revendication	130 809	130 809
À reporter	24 884 947 \$	27 239 188 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
Reporté	24 884 947 \$	27 239 188 \$
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, remboursable à la date du règlement de la revendication	122 649	122 649
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 347 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,23 %, échéant en mai 2020	567 590	588 661
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 6 852 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,5 %	1 288 682	1 405 835
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 043 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,03 %, renouvelable en novembre 2021, échéant en novembre 2038	708 904	-
Emprunt FNFA, remboursables par versements mensuels de 18 291 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,985 %, renouvelable en juin 2024, échéant en juillet 2030	2 480 687	2 519 147
Emprunt, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels en capital de 3 113 \$, sans intérêts, échéant en mars 2020	112 050	149 400
Financements en cours	5 955 500	1 774 162
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	17 721
	36 121 009 \$	33 816 763 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2018 -	1 925 147 \$
2019 -	974 938 \$
2020 -	2 289 920 \$
2021 -	2 187 644 \$
2022 -	2 077 298 \$

14. RÉSERVES - SCHL

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel variant entre 360 \$ et 1 000 \$ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

En raison de problèmes de liquidités, le Conseil des Innus a utilisé à d'autres fins les placements correspondant à ces réserves et à ces fonds.

15. ÉVENTUALITÉS

Le Conseil des Innus a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil des Innus ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

16. ENGAGEMENT

Négociations - revendications territoriales

Le Conseil des innus participe à une entente conclue avec le Conseil Tribal Mamuitun et les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour des revendications territoriales à être négociées par le Conseil des Innus. Cette entente permet d'obtenir un prêt pour le financement de ces négociations. L'entente stipule que le prêt sera payable aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la date la plus rapprochée, soit à la date de règlement de la revendication ou à l'échéance des billets dus. Toutefois, si à la date d'échéance, la revendication est toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêts. La portion attribuable à Pessamit est la suivante :

Prêt du CAM (1979 à 1993)	4 845 642 \$
Prêt du CTM (1994 à 2016)	5 198 992
	<hr/> 10 044 634 \$

Bail

Le Conseil s'est engagée par bail jusqu'en 2018 pour la location d'un bureau. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, est de 9 755 \$, soit le paiement minimum exigible au cours du prochain exercice.

17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus du Conseil des Innus provient du Ministère des affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de Santé Canada. La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que le Conseil des Innus en dépend sur le plan économique.

18. AUTRES ÉLÉMENTS

	2017	2016
Quote-part des investissements dans des partenaires commerciaux	281 692 \$	227 221 \$
Acquisition de placements	156 250	312 500
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 635 050)	(2 387 635)
Capitalisation aux immobilisations corporelles	6 489 214	6 113 739
Remboursement en capital de la dette à long terme	2 595 752	2 653 318
Contribution par financement	<hr/> <u>(4 900 000)</u>	<hr/> <u>(4 423 562)</u>
	1 987 858 \$	2 495 581 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

19. AVOIR DES MEMBRES

	2017	2016
SOLDE , début de l'exercice	- \$	- \$
Déjà établi	52 974 501	48 142 054
Autres	(683 442)	(405 891)
Virement - réserves SCHL	215 524	(237 526)
Retraité	52 506 583	47 498 637
Excédent	3 967 869	5 475 864
SOLDE , fin de l'exercice	56 474 452	52 974 501

L'avoir des membres se détaille comme suit :

Investi en immobilisations	50 325 741	48 775 825
Affecté	7 542 678	7 257 697
Non affecté	(1 393 967)	(3 059 021)
	56 474 452	52 974 501

CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT

ANNEXE P

Exercice terminé le 31 mars 2017

ÉTATS DES RÉSULTATS PAR CENTRES DE COÛTS

	Contributions			Revenus		Dépenses	Excédent (Déficit)
	Globale	Fixe et souple	Préétablie	reportés	Autres	Total	
CONTRIBUTION - AADNC							
Éducation	6 274 760 \$	2 275 589 \$	851 630 \$	(727 010) \$	127 277 \$	8 802 246 \$	8 697 837 \$
Développement social	6 016 000	237 756		(64 131)	238 123	6 427 748	6 410 995
Territoire et ressources	200 000		120 000		2 415 595	2 735 595	1 721 055
Conseil de bande et terre	1 195 059	3 700	801 349	(120 000)	4 583 625	6 463 733	5 476 008
Administration	2 555 000				952 733	3 507 733	3 250 039
Services publics	2 372 357	95 330	29 250		2 399 968	4 896 905	4 892 746
Services à l'enfance et à la famille	97 500	6 360 804		(1 785 357)	321 777	4 994 724	4 991 421
Projets capitaux				1 730 972	(175 885)	6 399 621	6 643 675
Habitation	216 000				4 844 534	1 575 905	1 857 787
Loisirs et sports					1 288 998	1 288 998	1 569 454
Sécurité publique	135 000		20 000		1 470 457	1 625 457	1 683 703
Centre local d'emploi et de formation	222 000				1 423 818	1 645 818	1 508 211
	19 283 676	8 973 179	3 553 201	(2 872 383)	21 642 810	50 580 483	48 702 931
							1 877 552
SANTÉ CANADA							
Services de santé	1 939 088		3 095 905		36 015	5 071 008	4 968 549
Projets capitaux	-	-	-	-	2 091 138	2 091 138	2 091 138
	1 939 088	-	3 095 905	-	2 127 153	7 162 146	7 059 687
EXCÉDENT AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	21 222 764 \$	8 973 179 \$	6 649 106 \$	(2 872 383) \$	23 769 963 \$	57 742 629 \$	55 762 618 \$
AUTRES ÉLÉMENTS							1 987 858 \$
EXCÉDENT							3 967 869 \$